

Au fil des lavoirs

Foyer Rural de Grisy-les-Plâtres

Septembre 2020

Edito

La journée du patrimoine est l'occasion pour tous de découvrir notre passé, la Grande Histoire, les monuments, les constructions insolites, mais aussi la petite histoire et la vie quotidienne de nos ancêtres.

L'eau, source de vie, vous emmènera sur les chemins des lavoirs de notre village. Les trois lavoirs, à découvrir ou redécouvrir, ont été construits au 19ème siècle et ont été abandonnés par les dernières lavandières dans les années 60.

Ensemble, nous entrerons dans un lieu qui était réservé aux femmes, un lieu rare où elles pouvaient se réunir et parler librement.

Leur travail difficile devenait ainsi plus supportable, elles pouvaient discuter, rire, chanter, ou « cancaner »....

Les membres du Foyer Rural ont souhaité faire revivre ces lavoirs et se sont mobilisés pour nettoyer, élaguer, ou faire de petites réparations.

Au fil d'une promenade autour du village, nous aurons donc le plaisir de redécouvrir ensemble ces lieux, de nous imprégner d'un peu de l'histoire de Grisy les Plâtres, et peut-être de nous souvenir des histoires de nos grands ou arrière grands-parents.

Que nous soyons nouveaux Grisylis, de cœur ou natifs de Grisy, préservons notre village en hommage à nos ancêtres qui ont su le protéger pour nous l'offrir.

Partageons tous ensemble et aussi avec nos enfants, les histoires de ses habitants, de ses lavoirs, de ses rues, de ses maisons, des métiers anciens, pour que perdure notre intérêt pour notre patrimoine et pour que nous préservions le bien-être dans notre village.

Au plaisir de vous rencontrer sur nos routes ou chemins de campagne.

Monique Schweitzer

Présidente du Foyer Rural de Grisy-les-Plâtres



Les Lavoirs Communaux

Les lavoirs, décors dans nos campagnes, vestiges d'un temps passé, pour nous bucoliques mais témoins de « cancons » et de rendez-vous.

Lieux d'un dur labeur de nos aïeules.

Rendons hommage à toutes ces femmes, mères de famille, lavandières par obligation, professionnelle laveuse, blanchisseuse, qui venaient faire la « buée » saisonnière ou hebdomadaire.

Elles œuvraient ainsi, par tous temps, dans un emplacement qui jusqu'au milieu du 19ème siècle était un simple trou d'eau, quelques planches inclinées en pleine nature.

A cette époque, trois points d'eau étaient utilisés par les Grisyliennes et Grisyliens, nommés Butel, Les Maurois et St Caprais. Sur le territoire de la commune, ces points d'eau sont alimentés par des sources et s'écoulent sur les versants est et ouest.

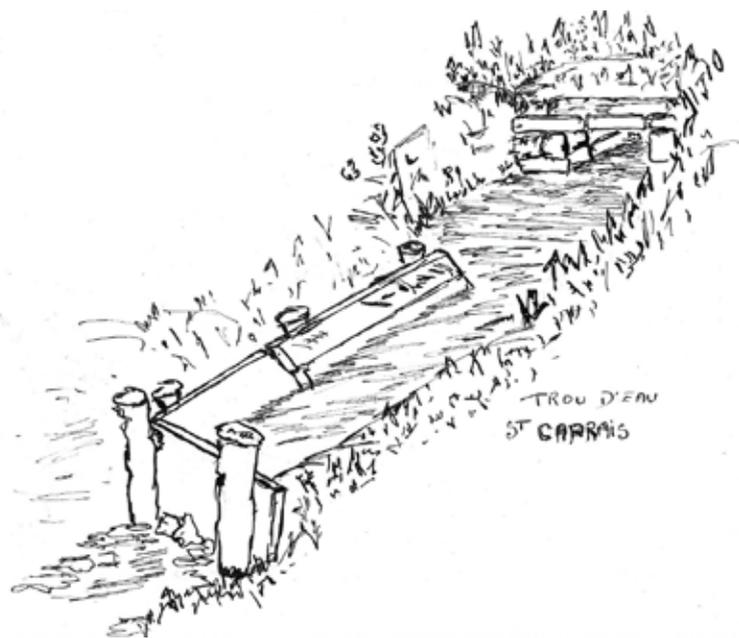
Nous sommes dans la deuxième moitié du 19ème siècle, la France vit avec son premier Président de la République ; Louis Napoléon Bonaparte.

A Grisy, pas encore Grisy-les-Plâtres (officiellement dénommé en novembre 1868) les villageois vivent comme beaucoup de Français. Ils s'activent à la dureté des temps et aux mœurs de l'époque.

Les mares pour l'abreuvement des animaux et les trous pour puiser l'eau sont dans un état vétuste. L'approvisionnement en eau potable se fait à l'aide de seaux sur perche à balancier. Les enfants sont souvent en charge de cette tâche. Les deux points d'eau potable sont Butel ou Butelle et Les Maurois.

C'est vers la fin du 19ème siècle, quand un besoin d'hygiène croissant se fait sentir, en réaction aux pollutions industrielles et aux épidémies, que s'amorce la construction des lavoirs. C'est une prise de conscience collective de l'importance de salubrité publique, avec en particulier, l'usage du savon. Si la propreté du corps devient impérative, celle du vêtement l'est tout autant.





Deux endroits que l'on ne pouvait pas qualifier de lavoir

La construction des lavoirs publics s'accroît après le vote de la loi du 3 Février 1851. A la suite de nombreuses épidémies de choléra, en 1830 et 1850, il est fait obligation de construire des lavoirs ouverts à tous pour améliorer une hygiène défectueuse.

A l'heure des grands travaux haussmanniens de Paris, adduction d'eau potable canalisée, le conseil municipal de Grisy délibère pour l'achat d'un pantographe et des calques (appareils de reproduction de plans).

Dans notre commune, le premier cantonnier est nommé (1854). Il doit subvenir à ses frais et utiliser ses outils personnels. Il a en charge l'entretien des mares et des points d'eau entre autres. Suite à la délibération du conseil municipal du 14 août 1854, le corps de garde est construit. Il abrite la pompe à incendie à bras, pompe offerte par Mr Rousselle, propriétaire de la ferme seigneuriale en 1849.

C'est en 1859, le 15 mai, que Mr le Maire expose aux sept élus présents l'urgence de la construction d'un lavoir pour les Grisyliens.

Afin d'y parvenir, un couple de propriétaires demeurant à Paris promet par acte, la cession d'un terrain de cinq cent dix-sept mètres carrés, lieu-dit La Fontaine de St Caprais.

«... la position où il se trouve, est très convenable pour l'établissement d'un lavoir, un ruisseau entretenu par une source traverse ledit terrain, qu'à cet effet il fait dresser un devis approximatif par l'agent voyer du canton de Marines.

Le conseil est d'avis à l'unanimité. »
Le 12 Août 1860, l'accord est donné au maçon de Marines. Ainsi le premier lavoir communal est construit : les bassins sont maçonnés, la source est canalisée et le ruisseau est aménagé.

Vie des lavoirs suivant la chronologie des délibérations du conseil municipal

Lavoir de St Caprais

Aout 1860 : Construction des bassins. Aménagement du ruisseau. Canalisation de la source.

Novembre 1876 : Récupération des fils de fer de l'horloge de l'église pour installation d'un étendoir entre deux poteaux.

Juin 1878 : Intervention par remplacements de 2 planches de doublette.

Juin 1881 : Afin de protéger les laveuses, les devis et plans pour une couverture établis par Me Lebas, architecte de Pontoise sont acceptés. Rapport : « Ce lavoir étant de grande utilité et le plus visité, l'accord est donné et doit être terminé avant la mauvaise saison ».

Septembre 1881 : N'ayant pas de retour sur l'appel d'offre pour cette toiture, Mr le maire cherche un entrepreneur.

Mai 1883 : Réfection du fond et des côtés.

Octobre 1887 : Les élus décident d'installer une pompe à St Caprais.

Novembre 1887 : Réception des travaux.



Murs et bassins du lavoir de St Caprais (domaine privé), alimentée par la source canalisée et couvert à l'origine par un toit de tuiles à 3 pans (identique au lavoir de Butel)

Lavoir des Maurois

Juillet et Aout 1876 : Après déclaration de la grande vétusté de ce lavoir, le devis et plans pour la construction des bassins (après modification des matériaux : pierres meulières au lieu de moellons) sont acceptés. Intervention d'urgence, pose de 2 planches de doublette pour une utilisation rapide.

Juillet 1878 : Construction des bassins.

Octobre 1878 : Fin des travaux (Etat actuel de ce lavoir). Le 18 de ce mois, l'architecte vérificateur étant décédé Me Lebas est désigné. Celui-ci déclare le 3 décembre que l'ouvrage n'est pas assez creusé. Il se remplit une fois en 24 heures au lieu de 2 fois comme stipulé initialement. Les élus décident de le laisser dans cet état.

Mai 1880 : l'accord est donné pour établir la retenue des terres tout autour par blocage.

Aout 1881 : Réparation des pierres à laver au frais de l'entrepreneur.

Février 1883 : L'accord est donné pour construire la toiture en atrium en zinc (toit à 4 pans).

Novembre 1885 : Réparation des bassins.

En 1900, le zinc de la couverture a été volé. La réfection est entreprise rapidement et le travail est terminé à l'approche de l'hiver.

Juillet 1902 : pose de dalles autour des bassins.

Mai 1903 : Suite au vols successifs du zinc de la toiture, il a été décidé de poser des tôles galvanisées, moins chères.

Aout 1909 : les travaux d'entretien, les plus urgents, sont votés par les élus et exécutés avant l'hiver.



Lavoir de Butel ou Butelle.

Ce lavoir maçonné existait et la source fournissait de l'eau potable. Peut-être le premier lavoir de la commune.

Aout 1884 : l'état de vétusté dans lequel se trouvait ce point d'eau était tel que l'urgence d'une réparation était à prévoir. Le fond a besoin d'être refait et les pierres à laver d'être reposées. Le devis est accepté et l'accord est donné pour l'exécution des travaux.

Décembre 1884 : Le lavoir est terminé.

Aout 1885 : les réparations demandées sont ajournées.

Juin 1887 : Le lavoir ne retient plus l'eau et devient inutilisable. Il est proposé de construire un nouveau lavoir, quelques mètres plus bas. L'achat d'une parcelle de 4 ares dans le bois prend acte et l'accord est donné pour la construction de ce lavoir.

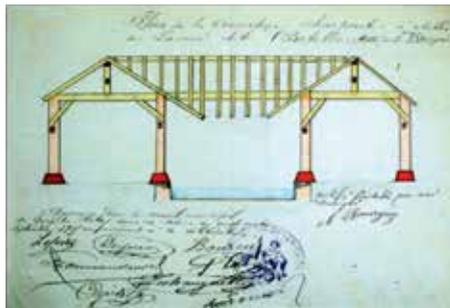
Septembre 1887 : construction du lavoir (bassins seulement).

Mai 1892 : une quarantaine de laveuses œuvrant sur ce nouveau lavoir, signent une pétition demandant un toit afin de les

protéger du mauvais temps lors de leurs buées.

Septembre 1895 : La toiture est acceptée et les travaux sont lancés aussitôt.

Décembre 1895 : Fin des travaux, le lavoir est couvert.



Au tout début du 20ème siècle, dès 1903 les études de captage des eaux de la source du lavoir des Maurois et celles de Berval, lieu-dit Les Abymes sont entamées. Il en résulte que la source des Maurois n'a pas le débit requis et que celle de Berval est très abondante et plus pure quoique calcaire.

Novembre 1910 : Le conseil municipale décide que le lavoir de St Caprais seul, sera utilisé pour les lessives et qu'il est expressément interdit de laver aux lavoirs des Maurois et de Butel. Sous peine d'amendes.

Depuis le Second Empire, la loi interdisant la construction des toits de chaume s'intensifie. Les toits en tuiles se font plus présents et, avec l'arrivée des gouttières en zinc, les eaux de pluie sont mieux canalisées et alimentent les citernes, les puits privés et les mares. Mais l'on trouve encore quelques vieux toits de chaume en 1901.

Aout 1912 : l'entretien des lavoirs se fait plus rare, on répare les mares du Biat et des Plongeurs.

En Novembre 1912, le contrat est signé entre Mr le Maire de la commune et Mr l'ingénieur Conseil diplômé de L'Ecole

Supérieure d'Electricité pour les travaux préparatoires d'électrification de la commune.

Septembre 1913 : Le projet est lancé.

Mars 1914 : L'église St Caprais est classée et déclarée monument historique le 28 mars. L'étude d'adduction d'eau dans la commune est lancée.

Juin 1914 : Après l'assassinat du couple héritier de l'empire Austro- Hongrois, la Première guerre mondiale est déclarée. La Bataille de Senlis le 2 septembre 1914 est reconnue pour ces crimes de guerre sur les civiles. Le 3 septembre 1914, deux éclaireurs uhlands sont aux portes de Grisy-les-Plâtres sur le territoire de la commune voisine (propriété privée). En témoigne la stèle érigée en mémoire de cet événement.

Aout 1921 : La décision du captage de l'eau est prise : le projet unique se situe au lieu-dit Les Abymes, source de Berval. Abondance et qualité

Décembre 1921 : Les tracés des conduites d'eau, pompes, moteurs et bornes sont fixées.

Mai 1923 : Le Conseil municipal accepte le projet de la Société de Distribution d'Electricité de la Vallée du Sausseron.

En 1924 : Grisy-les-Plâtres est électrifié et l'eau courante est arrivée.

Durant l'année 1929, dans la mesure du possible, les lavoirs subissent quelques entretiens. Ils ne sont utilisés que par quelques grisyliennes dès la fin de la Seconde guerre mondiale jusque dans les années soixante et ils tombent en ruine dans l'indifférence et dans l'oubli.

Puis en mai 1991, une prise de conscience a mobilisé une quantité importante de bénévoles. Nettoyage, élagage des alentours et remise en eau ont suivis. Le sauvetage était lancé, mais il a fallu patienter encore une dizaine d'années pour que, restauration faite, nous puissions le voir dans son état actuel. Prenons en soin.



GRISY-LES-PLATRES

Lavoir restauré, mémoire dépoussiérée

TRAVAUX. *Le lavoir : symbole d'un passé dépassé, héritage à sauvegarder pour beaucoup de communes. Beaucoup d'eau a coulé dans les bassins depuis la dernière lingère. Une remise en état s'imposait.*

LE son de la brochette en bois qui couine sous le poids du linge, le rythme saccadé des battoirs qui frappent les vêtements gorgés d'eau, les clapotis de l'eau au moment du rinçage, le frottement énergique du savon, autant de bruits de lavoir disparaissant peu à peu de la mémoire collective. « Ah ça, c'est bien vrai ! » Merci Mme Denis, vedette et symbole d'un temps révolu. Seuls restent ces lavoirs défaits par les années, envahis par une nature irrespectueuse. Certains préfèrent les détruire (voir Nucourt, une quinzaine d'années déjà !), d'autres les restaurer. La commune de Grisy-les-Plâtres suit en cela l'exemple de nombreux de ses voisins. Depuis samedi dernier, à l'initiative du Conseil municipal, les bonnes volontés du village ont commencé l'opération de restauration de l'un des trois lavoirs que compte Grisy. « Le lavoir des Maurois a été choisi pour cette remise en état car c'est le seul qui puisse être sauvé sans travaux importants », explique-t-on en mairie. Les cicatrices du temps n'ont pas eu de conséquences trop graves sur l'architecture de la construction. La couverture est en bon état, la charpente mérite par



Depuis samedi dernier, les travaux de restauration ont commencé au lavoir des Maurois.

endroit quelques soins, quant aux bassins, ils n'inspirent aucun gros travail particulier. Bref, rien de spectaculaire, mais de quoi occuper plusieurs samedis après-midis (rendez-vous est

fixé à 14 h tous les quinze jours). « Cette restauration se fera par étapes, étalées dans le temps, de façon à minimiser la contrainte et à privilégier la bonne humeur. »

Dans les archives municipales, on ne retrouve la trace du lavoir qu'en 1876. C'est en effet à cette période qu'au vu de son état de vétusté, la décision est prise de le démolir... et de le reconstruire à neuf. Entre cette décision et le début des travaux s'écouleront trois ans, puisque c'est en 1878 que le lavoir des Maurois est reconstruit, conçu par l'architecte Lebas de Pontoise. Sa fréquentation devenant importante, il sera couvert et clôturé en 1883. Il servira ensuite jusqu'à la fin des années 50, retrouvant un net succès à la Libération, lorsque eau et électricité manquaient. Depuis, plus rien si ce n'est quelques enfants, l'été, qui trouvent là un terrain de jeux et un havre de fraîcheur. Mais une fois réhabilité, Georges Girout entend bien lui redonner vie en organisant une petite fête à la fin des travaux et en aménageant le chemin d'accès. Un agréable pèlerinage pourra alors commencer...

M.W.

Matériel de lavandière pour aller au lavoir

LAVEUSES ET LESSIVE

- La brouette en bois
- La brosse à chiendent
- La planche à laver
- Le battoir (quelquefois offert dans le trousseau de ménage)
- La caisse à laver ou auget
- L'étendoir (corde à linge dans les jardins ou dans les cours)

Serait-il convenable de parler des lavoirs, sans évoquer les laveuses, ces femmes courageuses lavant par tous les temps, toute l'année. Avant d'aller au lavoir, elles préparaient le linge ; on disait autrefois : faire « couler la buée ». Au préalable, c'était « l'essangeage », trempage du linge, pendant une journée ou deux pour enlever les plus grosses souillures. Le jour suivant la laveuse empilait le linge bien à plat par couches successives dans un grand cuvier ou « cuveau », après avoir mis dans le fond des sarments de vigne, du thym ou des rhizomes d'iris pour parfumer et un peu de saponaire pour blanchir. Elle étalait, sur le dessus, une grande toile assez fine, le « charrier », remplie de cendre de bois tamisé. Pendant ce temps-là, l'eau chauffait dans le chaudron. Alors, avec le « vide buée », godet à long manche, la laveuse arrosait le dessus du charrier. L'eau se chargeait de potasse de cendre et s'écoulait au travers du linge, puis goutte à goutte par la « pissarote », trou bouché en partie par un bouchon de paille de seigle. Une fois récupérée, cette eau retournait dans le chaudron où de nouveau on la faisait bouillir. La laveuse la reprenait et recommençait à la déverser sur le « charrier ». Cette opération était

répétée plusieurs fois, parfois toute la journée. Le lendemain, il fallait aller au lavoir, s'agenouiller dans la boîte à laver ou « auget » garni de paille, retrousser ses manches, savonner, broser avec la brosse en chiendent, rincer et essorer le linge. Il était battu vigoureusement avec le battoir. Le linge égouttait sur une barre en bois ou des tréteaux puis était mis à sécher sur une corde, les haies ou sur l'herbe des prés. C'était la grande lessive, celle où l'on sortait les draps, les torchons, les chemises de travail. Elle avait lieu généralement deux ou trois fois par an, au printemps et à l'automne. Il fallait posséder donc une provision de linge importante. Mais certains ménages, ouvriers ou journaliers, trop pauvres pour avoir des armoires pleines, étaient obligés de laver plus souvent des effets portés journellement. Ils procédaient à un savonnage rapide, si toutefois ils possédaient un bout de savon, dans un baquet d'eau de pluie et rinçaient ensuite dans un point d'eau voisin. Par contre, les familles plus aisées pouvaient s'offrir le luxe de payer une laveuse à la journée. Au cours du 20ème siècle, la lessive (des cristaux de soude) et les lessiveuses en tôle galvanisée sont apparues ; elles étaient tronconiques

d'une contenance de 50 litres ou plus. Un double fond percé de nombreux trous et muni d'un tuyau vertical se terminait par une sorte de champignon. Par ébullition, l'eau montait dans le tuyau et retombait en pluie par ce champignon. La lessive était placée au fond de la lessiveuse (plus besoin de cendre). Elle était posée sur un poêle à bois ou à charbon, d'environ 50 cm de hauteur. Cette installation moderne, par rapport à la précédente, ne demandait que l'entretien du chauffage. Mais restait toujours la corvée du rinçage au lavoir. Au retour du lavoir, la laveuse étendait le linge sur les cordes installées dans les cours ou les jardins.

Extrait du bulletin N° 28
« Le Sausseron et ses lavoirs ».

Sources : Archives communales de Grisy-les-Plâtres
Croquis : Michel Bourmaud
Cartes postales : Patrick Duprez
Remerciements :
Mr Georges Girout (Lavoir St Caprais)
Mairie de Grisy-les-Plâtres

Foyer Rural de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810 Grisy-les-Plâtres
fr.grisy95810@gmail.com

Imprimé par Graphic Systems
Ennery
Dépot légal septembre 2020



Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français